



St JULIEN
DE VOUVANTES

Loire-Atlantique

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2018.

Le Conseil Municipal, réuni le 3 décembre sous la présidence de Monsieur Serge HEAS, Maire.

AMENAGEMENT ENTREES DE BOURG

L'appel d'offre est en cours et la date limite de réception des offres est le vendredi 14 décembre 2018 à 12 H.

L'annonce a été publiée par le biais de Médialex le mardi 20 novembre 2018 sur le journal « Ouest France » ainsi que mis en ligne des différents documents nécessaires à la consultation. Acception par le conseil des frais de publication par Médialex : 620.56 € TTC

A ce jour, 11 entreprises ont procédé à un retrait de dossier sur la plateforme de Médialex.

L'analyse des offres par le bureau d'étude CG Infrastructures sera réalisée semaines 51 et 2.

Le conseil municipal validera les offres retenues lors de la prochaine réunion de conseil le 14 janvier 2019.

Travaux « Aménagement Rue de Rolieu et Place de la Martinais » :

Pour prévoir les différentes demandes de subvention concernant les travaux d'« aménagement de la Rue de Rolieu et de la place de la martinais » le conseil valide le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous :

DEPENSES	En € HT	RECETTES	En €
Rue de Rolieu	96 470.40 €	<u>Subventions</u>	
Travaux Voirie	89 650.50 €	DETR 2018	
Travaux Paysagers	6 819.90 €	(Dont 20 % : 36123.52 € HT + 10 % bonification commune en ZRR : 18061.76 € HT)	54 185.28 €
Place de la Martinais	65 332.70 €	CTR	
Travaux Voirie	61 473.65 €	(Action d'intérêt communal)	75 000.00 €
Travaux Paysagers	3 859.05 €		
Autres Dépenses	18 814.52 €	Autofinancement	51432.33 €
Maitrise d'œuvre	11 274.33 €		
Etude diagnostic	555.11 €		
Relevé topo	6 985.08 €		
TOTAL	180 617.62€	TOTAL	180 617.62€

Les élus prennent connaissance de ces éléments en sachant qu'il convient d'attendre les budgets 2019 et les accords des subventions des différents services concernés pour ainsi voir les possibilités financières de la commune (autofinancement) et voir si ces travaux seront réalisables ou non.

CONSTITUTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA PASSATION D'UN CONTRAT DE BALAYAGE MECANIQUE DE LA VOIRIE ET ASPIRATION DES AVALOIRS

Acception par le conseil municipal de conclure une convention de groupement de commande entre la commune d'ERBRAY et des communes membres de la Communauté de Communes Châteaubriant- Derval (Soudan, Marsac sur don et St Julien de Vouvantes) pour le marché « Contrat de prestation balayage mécanique de la voirie et l'aspiration des avaloirs ».

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL : DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Acception par le conseil municipal d'engager la commune dans cette commande commune d'une mission externalisée du Délégué à la Protection des Données.

RESILIATION LOCATION BUREAU MEDICAL

Résiliation de la location du 2eme bureau médical occupé par Mme VIVIES à compter du 1^{er} janvier 2019.

CONVENTION VOIRIE ANNEE 2019

Validation de la convention Voirie signée avec JCLMO pour l'année 2019 pour 1900 €.

SALLE CULTURELLE – SYSTEME AUDIO VIDEO

Acception de la proposition de l'entreprise Fabrice LEMOINE (Louisfert) pour un montant total de 7 847.60 € TTC- Dépenses prévues au BP 2018.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 12/12/2018.
Le Maire,
Serge HEAS

